



Jean-Yves Faberon est né en 1947 à Alger. Il est professeur honoraire des universités en droit public. Il a fait l'essentiel de sa carrière universitaire l'Université de Montpellier puis à celle de Nouvelle-Calédonie. À Montpellier il a créé l'Institut de Droit d'outre-mer.

À l'heure où Boualem Sansal est toujours prisonnier des geôles algériennes, il peut paraître très mal venu de fouiller dans ses livres pour mettre à jour ce qu'il pense vraiment sur des sujets tels que la colonisation, la guerre d'indépendance, la France et les Français et, parmi ces derniers, les Pieds-Noirs. D'un autre côté, Jean-Yves Faberon n'invente rien, il ne fait que retranscrire en toute honnêteté, comme l'universitaire qu'il est, ce que Sansal a lui-même écrit. Et puisque ce dernier chérit la liberté d'expression, au nom de quoi se refuserait-on cette même liberté à son égard ? Sachant que, au cas parfaitement improbable où les analyses de Faberon pouvaient avoir la moindre influence sur les autorités algériennes, celle-ci ne pourrait être que favorable à Sansal !

Poufendeur du régime algérien, Sansal, certes. Grand ami de la France ?

C'est à voir.

Disons qu'il est semblable à de nombreux Français chez qui la déception l'emporte sur l'amour pour « *un pays qui ne produit rien, qui n'est plus à la hauteur de son passé glorieux, n'a aucun panache, aucun style et qui s'auto-vomit*¹ ».

Voilà du pain béni pour les dictateurs algériens, même si, hélas, cela ne suffira pas à les faire fléchir. Comme Sansal, Jean-Yves Faberon est né en Algérie, à laquelle il a d'ailleurs consacré une thèse, mais contrairement à la communauté Pieds-Noirs qui s'est reconnue dans le premier roman de Sansal, *Le Serment des barbares* (Gallimard, 1999), une lecture attentive de l'ensemble de l'œuvre lui a laissé un sentiment de malaise qu'il exprime dans son ouvrage, après une première partie où il reprend et justifie les critiques formulées par Sansal à l'égard de la doxa en vigueur en Algérie.

Selon Sansal, l'identité algérienne n'est en effet ni arabe, ni arabophone, ni même musulmane, en tout cas pas au sens d'un « *couple islamisme-bazar [qui] réduit la demande sociale à sa plus simple*

expression [...] Ainsi se met en place une spirale : la misère alimente l'islamisme qui accroît la misère et ainsi de suite ».

Les interrogations de Faberon portent d'abord sur l'appréciation par Sansal de la colonisation française, identifiée quelque part par lui au génocide des Indiens d'Amérique : « *Nous étions seuls comme l'étaient les Incas face à l'Espagne des conquistadores, comme les Indiens face à la terrifiante Amérique des businessmen. Le décor était planté pour une disparition inéluctable*². » Faberon a beau jeu de rappeler que le nombre des « indigènes » algériens est passé de trois à dix millions sous la domination française. Parallèlement, on trouve chez Sansal une glorification sans nuance de la « guerre de libération nationale », justifiant, en tout cas excusant le terrorisme aveugle contre des civils innocents³.

À l'égard des Pieds-Noirs, Sansal est loin de se montrer entièrement sympathique, jusque dans *Le Serment des barbares* et a fortiori dans les ouvrages ultérieurs où ils peuvent être mentionnés : « *des Français d'appoint à peine dégrossis [qui] ne baragouinaient [le français] que pour rire de leur drôle d'accent et s'émerveiller de se voir inventer une langue, le pataouète, qui ressemblait à s'y tromper aux galimatias entremêlés des campagnes de leurs pays d'origine*⁴ ».

Dès 2006, s'interrogeant sur le comportement des autorités algériennes envers la France, la volonté de la culpabiliser plus de quarante ans après l'indépendance, Sansal concluait ainsi : « *Au gouvernement de la France de se débrouiller avec ces phénomènes, il les a reconnus, soutenus, engraisés, soignés, gâtés, il nous revient à nous, pauvres galériens de toujours, de nous réapproprier notre liberté, nos biens, notre histoire, notre avenir*⁵. » Sur ce point, on ne suivra pas complètement Faberon.

Selon lui, en effet, Sansal céderait dans ce passage « *au simpliste "c'est la faute de la France" »*, qu'il reproche par ailleurs aux responsables algériens.

Mais Sansal ne dit pas exactement cela ; il ne dit pas que la France contrôlerait la politique algérienne, ce qui serait manifestement faux.

Par contre, on ne voit pas pourquoi Sansal n'aurait pas le droit de pointer du doigt la mansuétude constante des autorités françaises à l'égard de leurs homologues algériens dont les turpitudes ne sont pourtant que trop bien connues, une mansuétude dont l'incapacité d'obtenir la libération de Sansal est une nouvelle preuve.

- 1. Boualem Sansal, *Le français, parlons-en !*, Paris, Cerf, 2024, p. 152.
- 2. B. Sansal, *Petit éloge de la mémoire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2007, p. 123.
- 3. B. Sansal, *Lettre d'amitié, de respect et de mise en garde aux peuples et aux nations de la terre*, Paris, Gallimard, 2021, p. 41. Voir aussi Boris Cyrulnik et B. Sansal, *France-Algérie. Résilience et réconciliation en Méditerranée*, Paris, Odile Jacob, 2020, dans lequel B. Cyrulnik souligne la différence entre résistance et terrorisme.
- 4. B. Sansal, *Le français, parlons-en !*, op. cit., p. 84.
- 5. B. Sansal, *Poste restante : Alger. Lettre de colère et d'espoir à mes compatriotes*, Paris, Gallimard, 2006, p. 66.